

### Sommaire

1. Edito.
2. Suzanne Cheinet
3. Guy Rocques
4. Témoignage sur la formation des enseignants
5. Conseils pour les archives des S2 et S3

Nous venons d'apprendre le décès de **Claude Vidal**, qui fut secrétaire du S3 de Paris, directeur des publications du SNES et secrétaire du secteur laïque, survenu le 23 septembre dernier. Nous lui rendrons hommage dans notre prochaine édition.

L'Assemblée générale du CODHOS aura lieu le vendredi 16 octobre au musée d'histoire vivante de Montreuil.

Suite à la dernière relance, plusieurs adhérents nous ont adressé leur cotisation 2009. Nous les en remercions ... mais il y a encore des retardataires.

Nous remettons en dernière page les quelques conseils pour la préservation des archives des S2 et S3. IL y a lieu de s'en préoccuper sérieusement avant que celles-ci ne disparaissent au gré des déménagements ... En cas de besoins, n'hésitez pas à nous consulter.

## « Des nains sur les épaules de géants »

Hélas, depuis la rentrée se succèdent les mauvaises nouvelles de la disparition de militant(e)s qui ont été des acteurs déterminants de la création et du développement du SNES pour en faire ce qu'il est devenu.

Après le décès de **Suzanne Cheinet** et celui de **Guy Rocques** à qui nous rendons hommage dans ce numéro, nous venons d'apprendre celui de **Claude Vidal**. Il venait d'avoir 77 ans. Les plus anciens se souviennent de ce méridional devenu parisien qui occupa les plus hautes responsabilités dans les années 1970 en tant que secrétaire du S3 de Paris, puis directeur des publications et secrétaire du secteur laïque. Nous reviendrons sur son parcours militant dans une prochaine livraison de *PDR-info*.

Ce faisant nous ne sacrifions pas seulement à une rubrique nécrologique convenue qui ne saurait intéresser que les plus anciens. Il s'agit aussi de montrer que notre histoire s'est incarnée dans des militant(e)s. Qu'on me permette de citer Bernard de Chartres, un grand intellectuel du XIIe siècle qui disait à ses contemporains : « *Nous sommes comme des nains sur des épaules de géants. Nous voyons mieux et plus loin qu'eux, non que notre vue soit plus perçante ou que notre taille soit plus élevée, mais parce que nous sommes portés et soulevés par leur stature gigantesque.* » Sans doute tou(te)s nos camarades disparu(e)s ne sont-ils pas comparables aux Anciens auxquels pensait le philosophe médiéval mais nous devrions méditer son enseignement, car c'est bien grâce à leur conviction, leur lucidité et leur engagement que notre syndicalisme a pu se construire.

C'est un peu pour cette raison que nous faisons régulièrement appel aux témoignages dans ce bulletin. Vous trouverez donc dans ce numéro la première partie du témoignage d'un militant de base qui nous raconte plaisamment et avec justesse les phases de sa formation d'enseignant. Un tel témoignage est éclairant sur les étapes d'un parcours où beaucoup d'anciens se reconnaîtront sans doute; il permet d'aborder la question centrale de la formation des maîtres sous un angle différent de la seule approche historique des structures de la formation et peut-être de mieux comprendre ses différents enjeux ; il donne en tout cas la possibilité de nourrir une histoire vivante, celle-là même que nous essayons de reconstituer.

Alain DALANÇON

# Suzanne Cheinet (1916 - 2009)



Suzanne Cheinet est décédée le 20 septembre 2009 en Avignon où elle s'était retirée. Elle aurait eu 93 ans le 21 novembre prochain.

Professeur agrégée de sciences physiques, cette militante communiste fut une des

rare femmes à jouer un rôle de tout premier plan dans l'histoire de notre syndicalisme depuis la Libération jusque dans les années 1970.

Après des études à Marseille (Bouches-du-Rhône) où elle obtint son baccalauréat elle intégra l'École normale de jeunes filles de Sèvres en 1937 et fut reçue seconde à l'agrégation de sciences physiques en 1941.

Sa carrière débuta au collège de La Rochelle (Charente-Maritime) puis elle enseigna au Mans (Sarthe), à Saint-Quentin (Aisne), au lycée Condorcet (annexe Montmorency), au lycée Hélène-Boucher de Paris et enfin au lycée Fénelon, en tant que professeure de classe préparatoire jusqu'à sa retraite en 1977.

Elle avait adhéré avant la guerre à l'organisation des étudiants communistes et participé à l'aide à l'Espagne républicaine. Membre du PCF à la Libération, elle fut présentée aux élections de la deuxième Assemblée constituante en 1946 et aux élections législatives suivantes de novembre 1946. Elle milita dans le Mouvement de la paix, à l'Union des femmes françaises et au PCF. Mais son activité militante fut surtout syndicale.

Militante du nouveau SNES à la Libération, elle se prononça pour le maintien de la Fédération de l'éducation nationale (FEN) et du SNES dans la CGT en 1948. Elle milita activement à la FEN-CGT de 1948 à 1954 aux côtés de Jacqueline Marchand. Elle fut élue membre de la CA nationale et du bureau national du SNES en 1952 sur la liste B (ex-cégétistes) et allait être ensuite constamment réélue membre de la CA sur la liste B puis « Unité et Action » jusqu'en 1975. Dès 1964, elle fut élue secrétaire de la catégorie des agrégés dans la direction du SNES, trois ans avant qu'« Unité et Action » ne devînt majoritaire en 1967.

Elue commissaire paritaire nationale pour la première fois en 1952, elle resta élue du personnel jusqu'en 1976 et fut en même temps membre de la Société des agrégés, de l'Union des physiciens et de l'Union des professeurs de spéciales.

Suzanne consacra une grande partie de son activité à la défense de l'agrégation, milita pour la disparition des agrégations féminines, la démocratisation du recrutement des CPGE et l'extension des chaires supérieures. Discrète dans les débats des instances statutaires du syndicat, elle était très respectée pour ses compétences et la fermeté de ses positions et les acquis du SNES dans ces domaines doivent beaucoup à son action.

Depuis sa retraite en Avignon, elle militait au MRAP, au MNLE 13 et dans des associations locales. Elle était membre de la commission exécutive de la Fédération générale des retraités du Vaucluse depuis 1985.

**Alain DALANÇON**

(extrait du nouveau Maitron tome 3)

A l'annonce du décès de Suzanne Cheinet, nous avons reçu le message suivant d'André Dellinger :

Le décès de Suzanne Cheinet m'affecte beaucoup. Durant deux décennies, nous avons coopéré dans une cordialité des plus confiantes, d'abord en tant que minoritaires de la tendance Unité et Action, puis à la direction nationale du SNES. Secrétaire de catégorie des agrégés, elle a œuvré avec talent au développement du recrutement par l'agrégation dans le second degré ; son activité valait au SNES une forte représentativité parmi les collègues des classes préparatoires. Physicienne, amie des Langevin, elle

fut l'un des premiers professeurs nommés à une chaire supérieure.

Sa haute stature intellectuelle, ses responsabilités de dirigeante syndicale ne l'empêchaient pas de mettre la main à la pâte, dans son S1 du lycée Fénelon de Paris, lorsqu'il fallait afficher sur les murs de l'arrondissement ou distribuer des tracts.



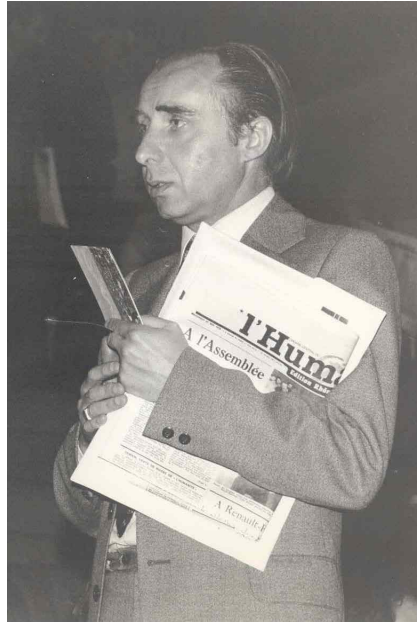
Suzanne Cheinet fut une militante syndicale de grande valeur, efficace, généreuse, discrète par délicatesse de cour. Provençale, elle prit sa retraite à Avignon, où je lui rendis visite à plusieurs reprises l'été et retrouvai intacte en chaque occasion sa fraternelle cordialité.

J'apporte à sa mémoire le témoignage de mon amitié et de mon admiration.

André DELLINGER

## Guy Rocques (1935 - 2009)

Né le 11 juillet 1935 à Lisieux, Guy Rocques entame sa carrière de professeur certifié de lettres modernes au Lycée d'Abbeville. Militant du SNES et du Parti Communiste, il choisit naturellement le courant Unité et Action lorsque les premières élections à la C.a. académique par liste de tendances furent organisées au S3 d'Amiens, en 1971. Il est élu et le sera ensuite sans discontinuer jusqu'à son décès, le 3 septembre 2009, assurant ainsi une présence de près de 40 ans dans les instances syndicales académiques.



mettre fin à l'expérience de l'exécutif académique hétérogène, pourtant pratiqué depuis quinze ans. Les considérations d'ordre politique, et notamment les divergences sur la question du Programme commun et de l'analyse de la rupture de l'union de la gauche, sont largement les causes de ce revirement.

En 1983, il prend la direction du S3 d'Amiens, dont il sera secrétaire académique pendant dix ans. Une de ses premières décisions est de rompre avec la hiérarchisation excessive des responsabilités militantes au sein

En 1971, il perd son épouse dans un accident de voiture, ce qui l'écarte pour quelques temps des responsabilités militantes. Il ne peut ainsi pas participer au congrès académique d'automne, alors qu'il avait été désigné comme rapporteur du thème pédagogique.

Muté au Lycée technique industriel de la Cité Scolaire d'Amiens (futur Lycée Edouard-Branly) en 1972, il commence à militer au sein du S3. Il prend ainsi pendant les années suivantes, des responsabilités diverses, en fonction de la géométrie très variable de l'équipe du S3 : IPES et CPR, commission pédagogique, affaires financières, maitres-auxiliaires...

A la rentrée 1976, il est secrétaire académique adjoint, dans une direction menée par Jean Tonnelier (UA), mais qui comprend encore comme autre adjoint Jacques Estienne (UID). Il siège dès lors comme suppléant à la C.a. nationale du SNES.

C'est en 1979 que suite à un débat long au sein d'Unité et Action dans le S3, il est décidé de

du S3 en achevant la démarche qui avait conduit en 1979 le secrétariat à augmenter le nombre de secrétaires adjoints. Il est vrai aussi que sa légendaire étourderie, paradoxale compte tenu de la finesse de ses analyses, de sa grande culture littéraire et de sa connaissance de l'histoire du mouvement ouvrier, rendait nécessaire la présence à ses côtés de militants dotés de responsabilités assez larges, comme Jean Lescureux, Jean Capron, ou Serge Compagnon, qui lui succédera en 1993.

Pendant cette décennie, Guy aura à gérer pour le S3 la décentralisation avec la création des instances de concertation académiques et départementales, les luttes laïques de 1984 et celles de la « revalo » de 1989. Cette période est aussi marquée par de sérieux soubresauts internes : la création des syndicats FO de l'éducation, essentiellement par des militants du courant F.U.O., très implantés dans l'Aisne, puis, évidemment, l'éviction du SNES et du SNEP de la FEN, puis la création de la FSU dans la foulée.

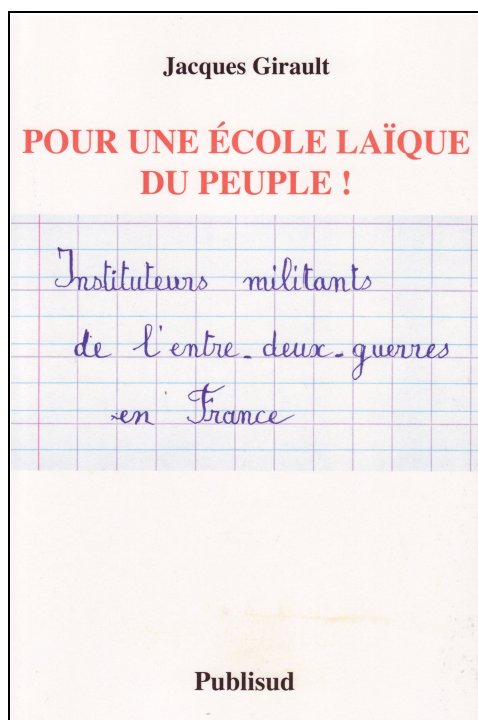
Pour un responsable Unité et Action, la situation locale était complexe : Jacques Estienne, chef de file du courant UID du SNES au niveau national, était devenu secrétaire de la FEN 80, tandis que dans l'Oise, l'École Emancipée dirigeait la fédération à partir de ses positions dans le SNI. Malgré les divergences fortes d'orientation, Guy savait garder une grande modération dans le ton qui lui permettait, tout comme sa profonde gentillesse, de garder de bonnes relations personnelles même avec ses adversaires. Après la scission de la FEN, il consacre ses deux dernières années comme actif à la construction de la FSU dans la Somme, en étant le premier secrétaire départemental de la nouvelle fédération, qui partait dans le département avec des forces très faibles au-delà du SNES, et qui gagnera ses premiers galons dans les luttes de l'automne 1995.

Après son départ en retraite, il poursuit son activité militante comme secrétaire du S1 des retraités de la Somme, mais progressivement s'oriente plus vers l'action politique, au sein du PCF auquel il était toujours fidèle. Il continue aussi de s'investir dans l'IRHSES, dont il fut un des membres fondateurs et dont il ne quitta le conseil d'administration qu'en mars 2009. Dans les dernières années, il fut très actif au sein du Réseau Education Sans Frontière et son dernier acte militant d'importance, en juillet 2009, fut de parrainer une jeune sans-papier.

Lors de ses obsèques, à Abbeville, en présence de Frédérique Rolet, secrétaire générale, le SNES lui a rendu hommage.

Hervé LE FIBLEC

## Nos adhérents publient ...



Des institutrices et des instituteurs des années 1930 retrouvent leur passé et le reconstruisent. Des mémoires collectives et individuelles inscrivent ce groupe militant dans la France de l'entre-deux-guerres qui se modernise. L'instituteur qui se pensait comme un simple maillon d'un mouvement plus ample redevient un acteur de l'histoire sociale et politique. Une sorte de tristesse, voire de regret, d'une situation idéalisée d'un monde disparu, se dégage. Les difficultés rencontrées par l'école laïque et ses maîtres après 1939 amplifient ces sentiments.

Piliers de la laïcité, les instituteurs militants, façonnés par l'école normale, n'apparaissent pas comme un ensemble homogène caractérisé par une formation étroite, des engagements politiques et syndicaux uniques, ayant conscience d'une mission permanente au service du peuple. Le militant syndical, politique, mutualiste, à l'image de ses collègues, se situe à la rencontre d'un milieu professionnel conscient de participer à l'éducation du peuple, de lutter contre les obscurantismes et pour le respect des individus, d'être vigilant par rapport à ce qui pourrait entraîner l'injustice et l'inégalité sociale. Son dynamisme, sa relative disponibilité, son rang

modeste dans l'échelle sociale expliquent son magistère éphémère sous le Front populaire. Les réactions et les expériences caractérisent le groupe socio-professionnel saisi dans son homogénéité et construit dans sa diversité. Une communauté imparfaite et nuancée se dégage. En dépit de violentes tensions, une cohésion règne que l'action militante organise dans les épreuves de la société française.

**Jacques Girault**, professeur émérite d'histoire contemporaine à l'université Paris 13 (Centre de recherches Espace-Sociétés-Cultures), auteur d'ouvrages d'histoire politique et sociale de la France contemporaine, consacre une partie de ses travaux à l'histoire des enseignants au XXème siècle. Il assure la coordination du corpus "enseignant" du Dictionnaire biographique du mouvement ouvrier, mouvement social français (Maitron) et préside l'HIMASE (Association pour l'Histoire des militants syndicalistes et associatifs de l'éducation).

492p. - Prix : 39,60 € + frais (port et emballage) = 43,00 € T.T.C. à l'ordre de Ed. Publisud  
à adresser aux Editions PUBLISUD, 15, rue des Cinq Diamants 75013 Paris avec le chèque libellé



# Formation des enseignants

*En réponse à notre appel dans le dernier « Points de Repères-info », Gaston Fugier nous propose le récit de sa formation pédagogique qui s'est opérée en plusieurs phases bien distinctes, comme ce fut le cas pour bien des collègues. En voici la première partie où il fut instituteur dans le Var..*

Je suis né le 16 octobre 1936, aîné de la famille. Je montrai un intérêt précoce pour la lecture. A l'approche du 1<sup>o</sup> octobre 1941, mon père, sous-officier de marine parvint à me faire inscrire au « Petit Lycée de Toulon » en classe de 10<sup>o</sup>, comme on appelait le Cours Élémentaire 1<sup>o</sup> année. Cette entrée accélérée dans la scolarité primaire traduisait de la fierté, des calculs économiques, la crainte des aléas de la scolarité, la recherche d'une ascension sociale, que sais-je encore. Jusqu'à mon entrée en Sixième au Lycée par redoublement, je ne passai qu'un an dans une Ecole communale. Mon avance ayant subi une érosion progressive, j'échouai à quatorze ans, élève de Seconde classique, à un concours d'entrée à l'Ecole normale d'instituteurs, mais à dix-sept ans, le lendemain de l'oral du bac, mon père m'inscrivit d'autorité à un concours similaire. Le résultat fut satisfaisant, mais vu ma date de naissance, je ne pus encore compter au nombre des fonctionnaires que quinze jours après la rentrée.

Le baby-boom n'ayant pas été bien anticipé, le recrutement normal des Ecoles Normales d'instituteurs s'était avéré insuffisant. Le concours où mon père m'avait inscrit recruta pour le Var une dizaine d'élèves - maîtres supplémentaires. Les cours commencèrent : pédagogie des matières du programme, psychologie, éducation physique etc. On nous informa de ce qu'il fallait faire pour être bon instituteur. On nous fit assister à des leçons modèles, présentées par les instituteurs des classes d'application ou par les professeurs de pédagogie. On nous fit préparer des leçons pour nous confier la classe en double commande de temps en temps. On nous apprit à circuler sans cesse dans la classe.

On m'enseigna à écrire à la craie sur le tableau pour que les enfants bénéficient du bon exemple d'une calligraphie soignée et régulière. C'était pour moi une contrainte presque intolérable, physiquement parlant. J'avais appris à écrire la veille de mon entrée au C.E.2, et mon écriture, hâtivement maîtrisée, avait régressé après quelques années. Quelqu'un me montra alors qu'il ne fallait pas me crispier sur la craie, mais la manipuler à mesure qu'on moulait les lettres en une succession de « pleins » et de « déliés ». Un plein, le bout du bâton de craie s'usait, il devenait bien plat. On lui imprimait alors un quart de tour, comme pour le visser, et on traçait le délié avec un des bords aigus du premier méplat. Au bout du délié, l'arête était presque usée, et en dessinant la courbe qui relie le délié au plein suivant, un nouveau méplat finissait de se former, et ainsi de suite. Ce jeu incessant des doigts combattait effectivement la crispation. Je pris un certain plaisir éphémère à bien former mes lettres.

Nous suivions ces cours en compagnie d'élèves maîtres normaliens qui se fréquentaient au moins depuis trois ans, entre leur concours de Troisième et le Bac. Certains, enfants d'instituteurs, s'étaient rencontrés chez leurs parents, dans leurs écoles primaires. On les appelait parfois du nom de leur village, parfois ils héritaient du sobriquet de leur

père. Sans le savoir, nous n'étions pas destinés à les fréquenter longtemps.

Le Ministère avait eu à l'origine l'idée de nous garder en Formation Professionnelle deux ans au lieu d'un seul pour nous imprégner de l'esprit de l'école. Mais, vu la crise, le manque de personnel enseignant avait amené les autorités à reconsidérer ce long séjour : c'était un luxe dispendieux pour l'Etat. Pour justifier notre maintien à l'Ecole, on nous emploierait donc en alternance comme instituteurs suppléants, notre formation théorique étant étalée sur les deux ans. Quelqu'un baptisa même notre fonction du nom de « suppléance dirigée », dans l'espoir illusoire qu'il y aurait chaque fois sur le lieu de notre suppléance un collègue qui nous éclairerait de son expérience.

Comme il nous était possible de choisir notre affectation, je demandai à être nommé dans la zone qui va d'Hyères à Toulon, où j'avais un peu de famille. J'ai perdu le souvenir du calendrier de mes déplacements. Dans les écoles à plusieurs classes, je reçus un soutien constructif. A Hyères, aux Iles d'Or, je pouvais même à certaines heures assister aux cours d'un collègue. C'était un partisan des méthodes Freinet, mais il les adaptait à son goût. Ailleurs d'autres collègues s'entendaient pour se redistribuer les élèves à certaines heures pour nous faire assister à leurs leçons modèles. Par contre, au même endroit, un maître d'école à l'air sombre vint proposer de me montrer «comment on pouvait "les" frapper sans laisser de traces». Les punitions corporelles à des degrés variés avaient eu cours si longtemps !

A l'approche de l'été, on me nomma à La Valette. C'est là que j'ai pu le mieux constater le manque de personnel et de place. La pièce où je donnais mes cours était divisée en deux par une palissade qui s'élevait jusqu'au plafond, très haut comme il était de règle dans les constructions de la Troisième République. De chaque côté, il y avait une quarantaine d'élèves, ceux de mon Cours Préparatoire, et ceux du Cours Élémentaire de l'institutrice qui me servait à certaines heures de conseillère pédagogique.

J'étais parfois débordé par cette foule. Si je m'attardais pour expliquer une correction à un enfant, les autres en profitaient pour s'agiter. Il y avait deux jumeaux placés côte à côte, des faux jumeaux, un grand gros et un petit fluet. Quand je les perdais de vue, l'un s'arrangeait toujours pour pousser l'autre et le faire tomber de son banc. Un matin, vers onze heures, un élève du cours voisin m'apporta un papier plié de la part de sa maîtresse : « Je sais que vous pratiquez les méthodes actives et qu'il y a beaucoup d'élèves dans votre salle, mais pensez aux miens, qui ont besoin de m'écouter en ce moment... ». Je m'entendais très bien avec cette dame si diplomate, qui avait en outre beaucoup de savoir-faire.

(à suivre ...)

**Gaston FUGIER**

# QUELQUES CONSEILS POUR LA PRESERVATION DES ARCHIVES DES S2 ET S3

## QUE FAUT-IL GARDER ?

Tous les **documents relatifs aux structures**, congrès, CA, élections (nationales et locales mais aussi professionnelles). Les comptes rendus de secrétariat (pour un S2 les réunions de bureau ou de collectif). Les archives de trésorerie.

**Les publications** (circulaires académiques et départementales), bien sûr les collections du bulletin académique. Les courriers officiels en direction du rectorat et de l'IA .

Les documents **relatifs aux événements**, manifestations, meeting et réunions publiques, grèves et tracts, motions d'établissements, compte rendu d'AG.

Les documents **relatifs aux hommes** : mémoires de militants, penser à demander aux plus anciens de trier leurs archives personnelles. Penser également que de nombreux secrétaires de S2 avait comme adresse syndicale leur adresse personnelle dans le passé et que des archives se trouvent sans doute chez eux.

**Garder ou ne pas garder !!!** Attention il ne faut jamais jeter ce qui peut paraître insignifiant parce que trop local. Il faut jeter les doublons, ce qui existe ailleurs après s'en être assuré (exemple de la presse nationale pour un S3 ou académique pour un S2). Une règle absolue : quand il y a un doute sur l'intérêt d'un document, on le garde.

## COMMENT CLASSER ?

Le plus simple est le classement dans l'ordre du tri d'autant que les documents que l'on retrouve sont en général assez dispersés. On place alors les documents dans des boîtes d'archives à l'intérieur desquelles on a séparé les documents de même nature en les plaçant dans des chemises. On donne ensuite à chaque boîte une lettre de série en commençant par A (par exemple pour les circulaires) et un numéro d'ordre en commençant par 1. On procède ensuite à la réalisation d'un fichier informatique très simple :

SERIE A	Boîte N°1	Contenu Ce qui est dans chaque chemise	Origine D'où proviennent les documents	Dates limites Du document le plus an- cien au plus récent
---------	-----------	--	--	---

Ce système permet de savoir ce que l'on possède et de le retrouver facilement, il permet surtout de faire un classement en continu ce qui facilite grandement un travail qui ne nécessite pas de maîtriser le contenu des archives. Il suffit d'être ordonné et méticuleux. La méthode de classement la plus simple est toujours la plus efficace, il faut se méfier du classement personnel dont on est le seul à connaître le fonctionnement et qui de fait devient inutilisable pour les autres (ne pas oublier que le but de ces archives est d'être des sources pour la recherche).

## CAS PARTICULIERS ET CONSERVATION.

Il existe un certain nombre de documents particuliers, par exemple les photos, les archives audio visuelles et de plus en plus les archives numériques (dans ce dernier cas il faut toujours penser à faire une sauvegarde de ce qui est publié sinon nous risquons de perdre toute notre histoire récente). **Le rôle des responsables informatiques des S3 est fondamental pour centraliser les sauvegardes** dans un dossier sur le serveur académique et non sur les machines de chaque militant. Dans le cas des photos, on procède à un classement comme pour les archives papier sans oublier la date, le lieu, l'identification précise de l'événement et des acteurs lorsque c'est possible. Pour les photos numériques penser à faire un dossier sauvegarde images avec les mêmes identifications.

Enfin la **conservation**, penser que le papier est sensible à l'humidité, donc ne jamais stocker des boîtes directement sur le sol, utiliser des étagères et veiller à ce que le lieu soit accessible (éviter les caves ou les combles).

**INFORMER L'IRHSES DÈS QUE CE TRAVAIL EST RÉALISÉ**